

# Le Petit lundi en Montérégie

*Bulletin d'information de la TROVEPM*

*Semaine du 7 mai 2018*

*Prochaine rencontre*

## **Assemblée générale de la TROVEPM : 30 mai prochain**

Nous tiendrons notre prochaine AG le 30 mai prochain de 9h30 à 15h30 à la salle Lionel Bergeron du 7500 Chemin Chambly. Nous y aborderons le bilan du MÉPACQ de la dernière année ainsi que les propositions d'actions 2018-2019 en vue de préparer notre délégation à l'AGA du MÉPACQ les 13 et 14 juin prochain.

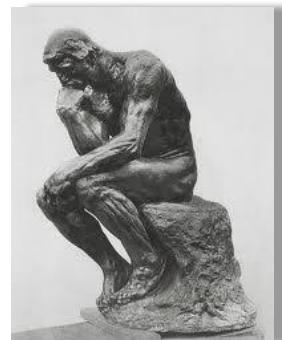
Il serait important que votre groupe soit présent puisque nous ferons le bilan des différentes coalitions actuelles (Main rouge, Engagez-vous pour l'ACA, etc). Cela nous permettra de mieux cibler nos priorités régionales en vue de l'automne 2018. L'ordre du jour vous parviendra sous peu.

Bienvenue à tous les groupes membres! Inscrivez-vous en remplissant le coupon à la dernière page du bulletin avant le 23 mai prochain.

*Nouvelle chronique du Petit Lundi*

### **Le Pense-bête!**

*Afin d'apporter un petit volet ludique à notre bulletin nous avons créé le Pense-bête!  
Un petit pense-bête pour parler des réalités actuelles et des changements de sens qui s'opèrent dans l'utilisation des mots et des concepts. À prendre avec un brin d'humour!*



En vedette cette semaine les mots « ÉPA » et « Innovateur »

**ÉPA** : se dit d'une pratique issue des années'70 qui commence à avoir du plomb dans l'aile...  
L'aile gauche évidemment puisque la droite n'y a jamais cru!

**Innovateur** : se dit d'un groupe d'action communautaire qui rend les services à la population tels que décrits dans l'entente qu'il a signée avec un (ou des) partenaire et, qui visent à bien gérer la pauvreté en offrant des services dont l'État se départi ...à moindre coût!

## Lutter contre la pauvreté

L'institut de recherches et d'information socioéconomiques (IRIS) vient de produire une nouvelle note établissant pour la première fois au Québec un indicateur de sortie de la pauvreté : le « revenu viable ».

Ce nouvel indicateur permet d'aller plus loin que la mesure du panier de consommation (MPC), mesure actuellement utilisé par le gouvernement du Québec dans le cadre des 43 mesures du dernier *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*.

### Confusion entre « besoins de base » et « sortie de pauvreté » ?

La MPC est un indicateur approprié pour mesurer la couverture des besoins de base tels que s'alimenter, se vêtir ou se loger. Par contre la MPC n'est pas un indicateur définissant la sortie de la pauvreté. On est encore pauvre même si on couvre nos besoins de base.

Le Revenu viable permet d'identifier un seuil de sortie de la pauvreté qui va au-delà des besoins de base en donnant « une marge de manœuvre financière suffisante pour des imprévus, des soins de santé ou encore se permettre d'avoir des loisirs ».

Selon les calculs de l'IRIS, le revenu viable moyen pondéré s'élève à 26,574\$ en 2018. Ce montant varie selon le lieu de résidence :

### Niveau du revenu viable 2018, selon le type de ménage et la localité

	Personne seule	Personne monoparentale avec un enfant	Couple avec deux enfants d'âge préscolaire
Montréal	25 512 \$	34 391 \$	53 046 \$
Québec	25 082 \$	34 255 \$	52 620 \$
Trois-Rivières	22 285 \$	31 535 \$	50 323 \$
Saguenay	22 326 \$	37 716 \$	55 485 \$
Sept-Îles	29 402 \$	39 101 \$	57 186 \$
Gatineau	24 258 \$	33 638 \$	53 278 \$
Sherbrooke	22 664 \$	31 998 \$	50 723 \$

Pour lire le document complet : <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenuviable2018>

### Formation du 11 avril dernier : bref retour

C'est plus de vingt-cinq personnes qui ont profité de la journée de formation offerte par la TROVEPM sur le nouveau *Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (exit le plan de lutte contre la pauvreté!)* et la Campagne 5-10-15.

Notre invitée du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Virginie Larivière, a fait un tour de force en nous présentant de façon très agréable et conviviale l'ensemble des mesures de ce plan.

Une journée qui a été fort apprécié par les participant.es! Vous pouvez trouver en annexe du Petit lundi le power point de sa présentation. Si vous avez besoin d'aide pour présenter cette formation, contactez-nous!

*Petite victoire!*

## **Hausse du salaire minimum**

Depuis le 1 mai dernier, le salaire minimum est établi à 12\$/h, soit une augmentation significative de 0,75\$. Cette hausse touchera environ 353 000 travailleuses et travailleurs selon le ministère du travail, principalement des femmes.

Reconnaissons que cette augmentation n'est pas tombée du ciel! Les revendications de la Campagne 5-10-15 ont certainement mis de la pression pour que le gouvernement hausse le salaire minimum à ce niveau.

Voici les taux selon le secteur d'emploi :

Date	Taux général	Taux pour salarié.es à pourboire	Taux salarié.es industrie du vêtement
1 mai 2017	11.25\$/h	9.45\$/h	11.25\$/h
1 mai 2018	12.00\$/h	9.80\$/H	12.00\$/h

Pour prendre connaissance de l'argumentaire sur la Campagne 5-10-15 qui déconstruit les mythes autour du 15\$/h, visitez : <http://cinqdixquinze.org/>

---

*Mobilisation des groupes en DCD*

## **Les droits ça se défend collectivement !**

Plus de 200 personnes ont participé à l'action du 26 avril dernier devant les bureaux du MESS à Québec afin d'exiger une augmentation du financement à la mission des groupes de défense collective des droits. Malgré la pluie, il n'y avait aucune poule mouillée! Le courage et la détermination des troupes était au rendez-vous! Ce secteur de l'ACA réclame :

- 40 millions \$ supplémentaires pour les groupes en DCD.
- L'indexation annuelle et rétroactive.
- L'octroi de sommes supplémentaires pour permettre aux organismes de couvrir les frais reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Que le gouvernement respecte la mission des organismes de défense collective des droits en octroyant les hausses prévues au plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale en financement à la mission globale des organismes de DCD.

Pour voir quelques photos : [www.trovepm.org](http://www.trovepm.org) et/ou

<https://www.facebook.com/search/top/?q=les%20droits%20%C3%A7a%20se%20d%C3%A9fend>

## Formulaire d'inscription

# AG TROVEPM

Le 30 mai 2018

Au menu : LE MÉPACQ... en 2018-2019!

De 9h30 à 15h30  
au 7500 Chemin Chambly, Saint-Hubert  
Salle Lionel Bergeron

Nom du groupe :

---

---

Noms des participant.es :

---

---

---

---

Allergies alimentaires à préciser :

---

---

**Envoyez avant le 23 mai 2018 à :**

Courriel : [jtrovepm@syndicatdechamplain.qc.ca](mailto:jtrovepm@syndicatdechamplain.qc.ca)

Fax : 450-443-4812

## À vos agendas!

30 Mai 2018

**AG de la TROVEPM au 7500 Chemin Chambly**

12-13-14 juin 2018

**AGA MÉPACQ dans Lanaudière**

31 août 2018

**Conseil d'administration de la TROVEPM en vue de l'AGA de l'automne**

---

### **TROVEPM**

7500 Chemin Chambly, Saint-Hubert (Qc) J3Y 3S6

Téléphone : 450-443-9330

Fax : 450-443-4812

Courriel : [jtrovepm@syndicatdechamplain.qc.ca](mailto:jtrovepm@syndicatdechamplain.qc.ca)  
web : [www.trovepm.org](http://www.trovepm.org)



**Aider, c'est bien.**

**Conscientiser et outiller notre monde pour mieux défendre ses droits,  
c'est encore mieux !**

**L'éducation populaire autonome c'est lire le monde différemment !**